



Numéro de l'acte	2025-80-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

QUESTION N°2025-80

FINANCES : PROJET DE REQUALIFICATION DE LA COUR D'ECOLE DU CENTRE D'ARQUES –
DEMANDES DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR : Monsieur Francis PRED'HOMME

Conseiller Délégué aux espaces verts et naturels, protection de la biodiversité

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'Etat poursuit son action d'aide à l'investissement au bénéfice des communes,

Considérant que le Département développe son soutien aux collectivités qui mènent une politique en faveur de l'environnement,

Considérant que l'agence de l'eau Artois-Picardie accompagne les collectivités dans la nécessaire transformation des modes d'aménagement urbain,

Considérant que la Ville d'Arques souhaite requalifier la cour de l'école du centre, ce projet de renaturation permettra d'apporter un îlot de fraîcheur, un espace de verdure afin d'améliorer le cadre de vie des enfants,

Considérant que le Fonds Vert : Renaturation des villes et villages vise notamment à soutenir des projets permet de réintégrer de la nature dans les espaces urbanisés,

Considérant que le Département du Pas-de-Calais peut soutenir également le projet de cour oasis via le Fonds Biodiv'62,

Considérant que l'agence de l'eau grâce au 12^{ème} programme d'intervention 2025-2030 prévoit dans la délibération n°25-A-005 un dispositif d'accompagnement des collectivités en faveur de l'eau et nature en ville et village,

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ACCEPTE le projet de requalification de la cour de l'école du Centre d'Arques,

ARTICLE 2 : SOLLICITE des subventions à savoir au titre du Fonds Vert – Axe 2 : Renaturation des villes et des villages et auprès du Département du Pas-de-Calais au titre du Fonds BIODIV'62, et enfin auprès de l'agence de l'eau,

ARTICLE 3 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant :

REQUALIFICATION COUR DE L'ECOLE DU CENTRE - COUR OASIS			
DEPENSES	En euros HT	RECETTES	En euros HT
Travaux	99 477,00 €	Autofinancement	36 883,71 €
Travaux préliminaires et de terrassement	21 877,00 €	Subventions Publiques	75 493,29 €
Equipements signalétiques et signalisation clôture	34 794,00 €	• Etat	
Assainissement reseaux	3 275,00 €	Fonds Vert - Renaturation des villes et villages	51 538,50 €
Minéraux - borduration	25 161,00 €	Dépenses éligibles 103 077€/ht	
Végétaux engazonnement protection	14 370,00 €	Agence de l'eau Artois-Picardie	10 000,00 €
Honoraires - MOE	12 900,00 €	• Collectivités territoriales	
		Département du Pas-de-Calais Fonds Biodiv'62	13 954,79 €
TOTAL DEPENSES	112 377,00 €	TOTAL RECETTES	112 377,00 €

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables **20**
 - Votes défavorables **0**
 - Abstentions **0**

Fait à ARQUES
 Le 07 juillet 2025

La secrétaire de séance,
 Christine COURBOT

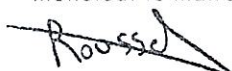



Le Maire,
 Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
 après réception en Sous-Préfecture
 le 10 JUL. 2025 et publication ou
 notification le 10 JUL. 2025

Monsieur le Maire


 Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025

Affiché le 10 juillet 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 01 juillet Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **7 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **2 absents excusés sans pouvoir**

Jackie GUTTMANN ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Peggy VAN GOETHEM-MARECAUX ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.